

MAYOTTE FAIT SON SHOW 2023/2024

- Le dimanche 31 décembre vers 23h, rediffusion le 1^{er} janvier vers 17h30
Émission musicale (1h40mn) spéciale fin d'année avec des lives et des interviews.
- Du 1^{er} au 31 janvier à 8h, 14h et 19h50
Les vœux des Mahorais (3mn).

2024

VISIBILITÉ ANNONCEUR

- TV** : 1 billboard de 8" avant et après chaque diffusion
+ 1 billboard de 6" sur 35 bandes annonces (à partir du 26 décembre)
→ soit 225 présences
- Radio** : 1 jingle de 6" sur 42 bandes annonces (à partir du 26 décembre)
- Digital** : 30 000 impressions ⁽¹⁾
(formats vidéos disponibles : pré-roll ou billboard sur La 1^{ère} et France TV et inboard sur Météo France Réunion)

*(1) Forfait, nombre d'impressions donné à titre indicatif.
En cas de non fourniture des visuels par l'annonceur, cette part forfaitaire sera facturée.*

*Cette proposition s'entend hors frais techniques et sous réserve de l'accord des antennes.
Programmation donnée à titre indicatif et sous réserve de modification par l'antenne.*

Loi n°2019-1479 : les mentions sanitaires sont obligatoires sur les BB présentant des boissons avec ajout de sucre, sel, ou colorant, ou des produits alimentaires manufacturés sous peine d'une amende de 37 500 € dû par l'annonceur.